

Charte Forestière de Territoire du massif du Beaujolais Vert



Fibois Rhône

contact@fibois-rhone.com
www.fibois-rhone.com



Pierres d'histoire et Terre d'avenir

Avec le soutien financier et en partenariat avec

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
CADRE METHODOLOGIQUE	4
CHIFFRES CLES	5
DIAGNOSTIC	6
Caractéristiques du territoire	7
Approche patrimoniale	12
Les divers usages de la forêt	14
Le milieu forestier	15
La filière forêt/bois	22
Synthèse	27
ENJEUX ET STRATEGIE	28
Les enjeux du territoire	29
Les opportunités du territoire	30
Stratégie opérationnelle	31
5 enjeux prioritaires	31
Les actions	32
ANNEXES	37



Le massif du Beaujolais Vert compte 74 communes réparties sur les départements de la Loire et du Rhône. Sur ce territoire à dominante rurale, la forêt représente plus de 32% de la surface du territoire.

Conscient des enjeux économiques, environnementaux et sociaux que représentent la forêt et le bois, le territoire a souhaité se lancer dans une démarche de Charte Forestière de Territoire (CFT) en 2012.

Ce dispositif, prévu dans la cadre de la Loi d'Orientation Forestière de juillet 2001, permet d'engager une réflexion partenariale avec l'ensemble des acteurs locaux sur la dynamique forestière. L'objectif est de **définir collectivement une stratégie de développement pour la filière forêt/bois sur le territoire pour les années à venir.**

Le diagnostic est basé sur des éléments bibliographiques ainsi que sur des entretiens et ateliers de travail menés avec les différents acteurs du territoire.

A retenir...

Au total, ce sont plus de 150 participants qui ont répondu aux diverses sollicitations et ont alimenté les réflexions et les propositions de la charte forestière de territoire (CFT).

Cette importante mobilisation permet d'attester que la CFT a été co-construite par les acteurs du territoire eux-mêmes.

Elle est la preuve de l'émergence d'une synergie locale, motivée par l'adhésion à une démarche concrète et opérationnelle en faveur d'une meilleure valorisation de la forêt et du bois.



CADRE METHODOLOGIQUE

Instaurée par la loi d'orientation sur la forêt promulguée en juillet 2001, la Charte Forestière de Territoire (CFT) est un outil créé pour structurer un projet d'aménagement et de développement durable des territoires insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social ou culturel.

L'élaboration de la charte forestière de territoire du massif du Beaujolais vert s'est construite en 3 temps sur une période d'environ 15 mois.

Première phase - Le diagnostic et les enjeux

Le diagnostic, réalisé à partir d'études existantes (diagnostics, données des organismes forestiers,...) et complété par des entretiens individuels menés auprès des acteurs locaux a permis de définir les grands enjeux du territoire en ce qui concerne la forêt et le bois.

Deuxième phase - Orientations et stratégie forestière

Après avoir soumis et validé les éléments de diagnostic ainsi que les enjeux de la charte au comité de pilotage, des ateliers thématiques ont permis de définir les grandes lignes de la stratégie pour la filière forêt bois.

Troisième phase - Plan d'actions

A partir des priorités et des orientations identifiées et validées, un plan d'actions pluriannuel a été établi. Ce plan d'actions est identifié sur une durée de 3 ans minimum, avec un calendrier d'actions et des échéanciers budgétaires identifiant des financements de mise en œuvre.

A retenir...

- + 6 ateliers de concertation
- + 4 comités de pilotage
- + 50 entretiens individuels dont 20 entreprises de la filière
- + Présentations de la CFT aux maires du territoire lors de 5 conseils communautaires



Territoire	Massif du Beaujolais vert
Région	Rhône-Alpes
Département	Rhône – Loire
Superficie	105 080 hectares
Superficie forestière	<i>33 452 hectares soit 32% du territoire</i>
Population	78 411 Habitants (INSEE, 2009)
Densité	75 habitants / km ²
Nombre de communes	74 communes
Communes	<p>Rhône <u>CC du Haut-Beaujolais</u> <i>Aigueperse, Azolette, Cenves, Monsols, Ouroux, Propières, Saint-Bonnet-des-Bruyères, Saint-Christophe, Saint-Clément-de-Vers, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Jacques-des-Arrêts, Saint-Mamert, Trades</i></p> <p><u>CC de l'Ouest Rhodanien</u> <i>Affoux, Ancy, Dareizé, Dième, Joux, Les Olmes, Pontcharra-sur-Turdine, Saint-Appolinaire, Saint-Clément-sur-Valsonne, Saint-Forgeux, Saint-Loup, Saint-Marcel-l'Éclairé, Saint-Romain-de-Popey, Les Sauvages, Tarare, Valsonne, Amplepuis, Thizy Les Bourgs, Cours-la-Ville, Cublize, Meaux-la-Montagne, Pont-Trambouze, Ranchal, Ronno, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Just-d'Avray, Saint-Vincent-de-Reins, Thel, Chambost-Allières, Chénelette, Claveisolles, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Écharmeaux, Saint-Bonnet-le-Troncy, Saint-Nizier-d'Azergues</i></p> <p>Loire <u>CC Charlieu-Beimont Communauté</u> <i>Canton de Belmont de la Loire :</i> <i>Arcinges, Belleroche, Belmont-de-la-Loire, Le Cergne, Cuinzier, Écoche, La Gresle, Saint-Germain-la-Montagne, Sevelinges,</i> <i>Pays de Charlieu :</i> <i>La Bénisson-Dieu, Boyer, Briennon, Chandon, Charlieu, Jarnosse, Maizilly, Mars, Nandax, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Denis-de-Cabanne, Saint-Hilaire-sous-Charlieu, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Saint-Pierre-la-Noaille, Villers, Vougy</i></p> <p>Suite à une fusion de la CC du canton de Belmont-de-la-Loire avec la CC du pays de Charlieu, le périmètre de la CFT a été élargi.</p>





Diagnostic et enjeux

Le périmètre géographique

Situé au Nord-Ouest du département du Rhône ainsi que sur la partie Nord-Est du département de la Loire, le territoire de la CFT s'étend sur plus de **105 000 hectares** et constitue la porte d'entrée de la région Rhône-Alpes.

Carte de localisation du périmètre de la CFT



Source : Fibois Rhône

Périmètre administratif

Le territoire de la CFT s'étend sur 74 communes divisées en 3 communautés de communes :

CC de l'Ouest Rhodanien*

CC du Haut-Beaujolais

CC Charlieu-Belmont Communauté

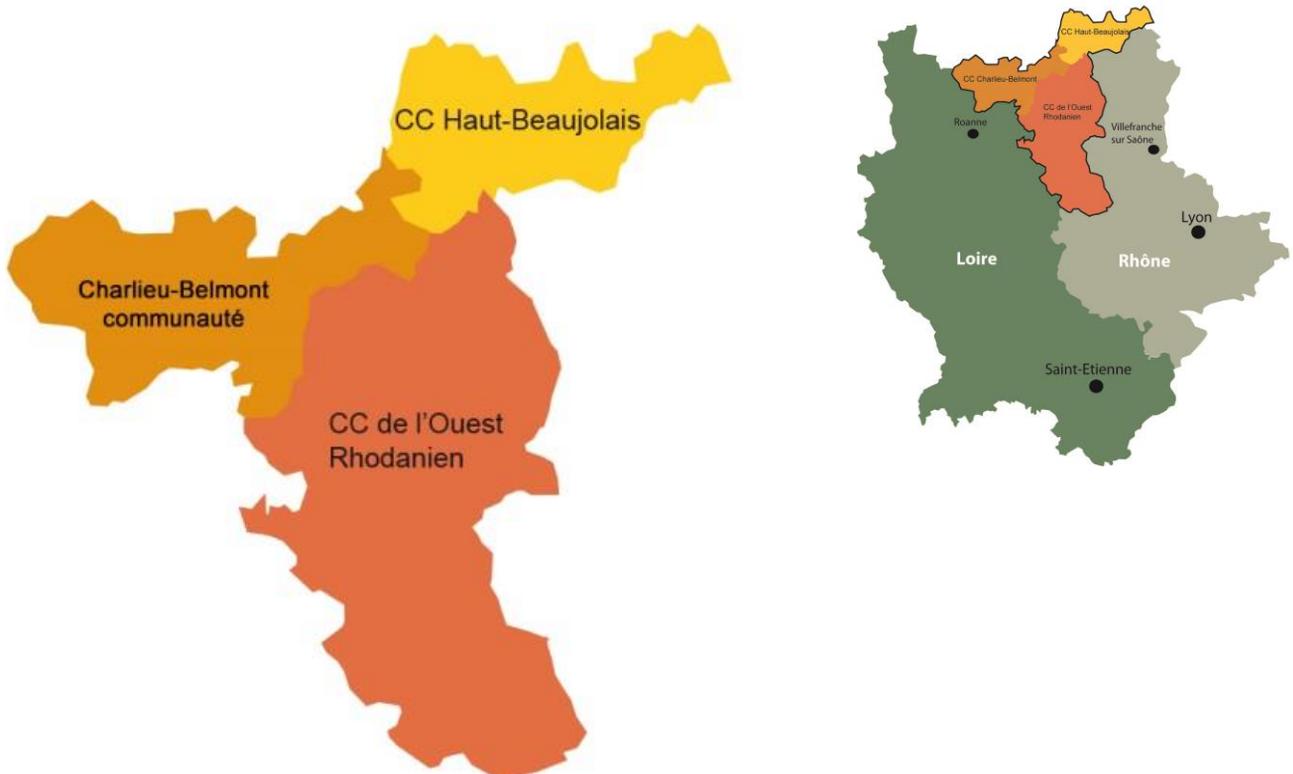
*CC communautés de communes

Ce territoire fait partie du Contrat de Développement « Rhône-Alpes » du Pays Beaujolais et du pays Roannais. Ainsi que du SCoT du Beaujolais et du SCoT du Sornin.

La CC de Belmont-de-la-Loire a fusionnée avec la CC de Charlieu depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour garantir une logique de massif à la charte forestière de territoire, la CC Charlieu-Belmont Communauté a été associée à la démarche.

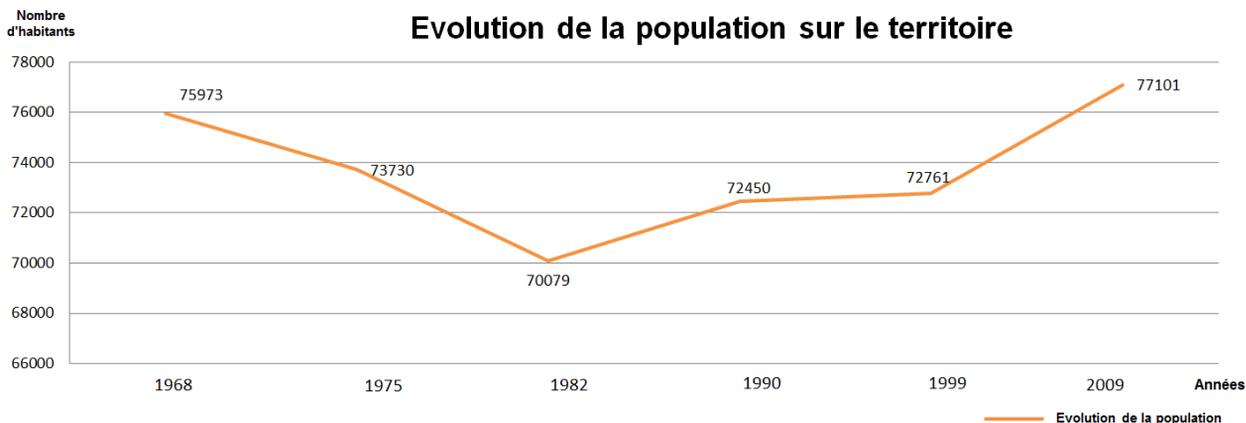
Carte du périmètre de la CFT



Source : Fibois Rhône

Contexte socio-économique

La population du territoire a augmenté de 9% en 30 ans. De 70 079 habitants en 1982, elle est passée à 77 101 en 2009 (date du dernier recensement). La population est aujourd’hui supérieure à celle qui a précédé l’exode rural.



Source : INSEE 2009

Ce territoire, à l’écart des grands mouvements migratoires de population, a connu depuis 1945 un déclin démographique caractéristique des zones rurales. Le RGP de 1999 révèle cependant une stabilisation de la population (+1%). Cette stabilisation est due aux zones périphériques du territoire gagnées par l’expansion des agglomérations voisines.

Cette situation globale doit néanmoins être nuancée en fonction des communautés de communes. En effet, la population présente au cœur du massif ne cesse de décroître alors que les autres intercommunalités sont reparties à la hausse.

La population a tendance à être de plus en plus âgée avec une augmentation de la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans (part de 25% dans la population totale) et une diminution de la part des moins de 20 ans.

A retenir...

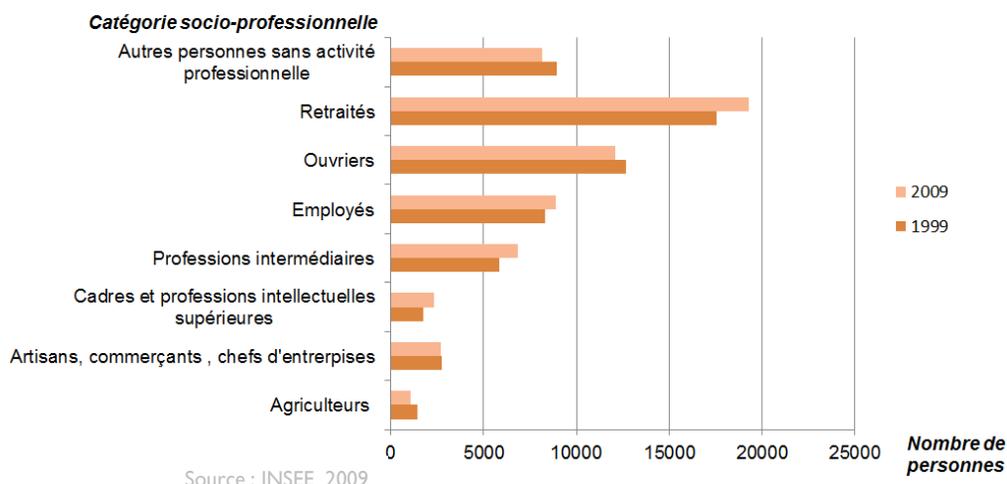
- + Une population en augmentation sur le territoire
- Une répartition de la population inégale entre les communautés de communes

Territoire économique

Le dynamisme global du territoire permet le maintien d'un tissu artisanal dense et diffus (taux de densité artisanal supérieur à celui du département, taux de pérennité des entreprises de « plus de 8 ans » en hausse).

Le territoire comptait en 2009 plus de 33 949 personnes actives avec un emploi. On note une hausse des emplois liés aux professions intermédiaires, aux employés aux cadres et professions intellectuelles supérieures, alors que dans le même temps l'agriculture enregistre une baisse.

Evolution de la population selon la catégorie socio-professionnelle entre 1999 et 2009



A l'échelle du territoire, les activités industrielles concernent environ 20% des établissements et plus de 57% du nombre total de salariés.

Les secteurs économiques dominants par communauté de communes sont les suivants :

- **Haut Beaujolais** : activité agricole avec des exploitations essentiellement tournées vers l'élevage et le développement des produits fermiers,
- **Haute-Vallée d'Azergues** : une activité sylvicole dominante avec l'exploitation du douglas,
- **Amplepuis-Thizy** : un secteur industriel (textile et habillement) encore bien représenté par un tissu de PME nombreuses et diversifiées, ainsi qu'une filière BTP bien présente,
- **Tarare** : les activités industrielles autour du textile ; la transformation des plastiques et l'agroalimentaire constituant les deux autres secteurs industriels de poids.
- **Canton de Belmont-de-la-Loire** : les activités autour du textile, la métallurgie, la mécanique et le travail du bois

Agriculture

L'agriculture représente une activité importante sur le territoire, tant par son poids économique que social. De plus, l'agriculture est un véritable atout pour la préservation et l'entretien des paysages. Outre cet aspect environnemental, les productions issues du terroir sont de grande qualité grâce à une pratique de type extensive du fait des contraintes de terrain (100% en zone montagne).

Avec plus de 46 500 hectares, les surfaces agricoles du territoire (hors forêt) représentent environ 44% de l'ensemble de la surface agricole du périmètre de la CFT (plus de 75% toujours en herbe).



Source : Pays Beaujolais

Tourisme

Le tourisme est une activité en développement sur le territoire. Il existe un potentiel intéressant qui se décline à travers des espaces paysagers préservés et quelques éléments de patrimoines diffus.

Toutefois, la carence en équipement structurant est patente. A ce jour, seul le site du Lac des Sapins (à Cublize) peut être classé en tant que produit à forte attractivité. Les activités proposées au public sont liées au sport, et surtout à la pratique de la randonnée (circuits de randonnées pédestres et V.T.T.). Le principal argument touristique est le cadre de vie : « poumon vert » à proximité de l'agglomération lyonnaise.



A retenir...

- + Potentiel pour développer des activités en lien avec la forêt et le bois
- Peu d'équipement et d'outil de communication autour de la forêt et du bois

Un paysage de moyenne montagne

Géographiquement, le périmètre de la charte correspond aux limites des Monts du Beaujolais. Le territoire se caractérise par un relief très vallonné sur l'ensemble du territoire avec une altitude variant entre 170m d'altitude dans le sud-ouest jusqu'à 1009m au sommet du Mont-Saint Rigaud.

Le massif s'organise en vallées orientées nord/sud. Parallèlement à la vallée de la Saône, la vallée d'Azergues cisaille dans le sens nord sud ce relief. De part et d'autre s'élèvent deux lignes de crête dont l'altitude moyenne est de 800 mètres. De courtes vallées transversales rejoignent la vallée de la Saône. La plus grande partie se situe en zone de moyenne montagne.

L'espace forme une certaine homogénéité visuelle avec des versants boisés de conifères et de feuillus, des vallées où sont fixées la population et les activités. Ces vallées ne communiquent entre elles que par des échancrures ou des cols, plus élevés.



Source : Azergua Production

La forêt, un élément important du cadre de vie

Les espaces boisés recouvrent 32% de la surface totale du territoire. La fonction sylvicole est particulièrement affirmée dans la vallée de l'Azergues et dans le secteur des Echarmeaux, où les peuplements de conifères prédominent. Le Douglas, essence principale du territoire, progresse et utilise une surface de production importante. Particulièrement cultivé et colonisateur sur les parcelles en friche, le douglas offre un paysage invariant toute l'année, gommant ainsi la perception et la diversité saisonnière.

Le regard des résidents a tendance à être de plus en plus critique sur certaines pratiques forestières (plantations mono spécifiques, coupes rases,...). Des habitants se questionnent sur la gestion locale des forêts, d'autres se renseignent sur les pratiques sylvicoles alternatives et leurs modalités de mise en œuvre. Cet élément du paysage représente donc un enjeu sociétal fort avec une montée des revendications face à la monoculture des Douglas et à la pratique de coupes rases.

Ce constat doit être considéré, des solutions sont à imaginer pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle entre les différents acteurs

A retenir...

- + Une surface forestière importante
- + La Douglas, l'essence principale sur le territoire
- Un relief très vallonné
- Impact visuel sur le paysage de la monoculture du Douglas

L'environnement

Outre ses importants espaces forestiers, le territoire se caractérise aussi par la richesse de ses milieux humides et aquatiques.

Le territoire est constitué de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ce qui offrent des potentialités biologiques importantes (ZNIEFF de type I et II). Plus de 80 ZNIEFF de type I et 49 ZNIEFF de type II sont recensées sur le périmètre de la charte.

Plusieurs espaces naturels sensibles bénéficiant d'une politique de protection et de gestion sont également présents sur le territoire : Site Natura 2000. ex : gîte à chauve-souris des mines de la Vallosières à Claveisolles .

Enfin, plusieurs zones humides protégés sont également situées sur le territoire.

L'eau et les rivières

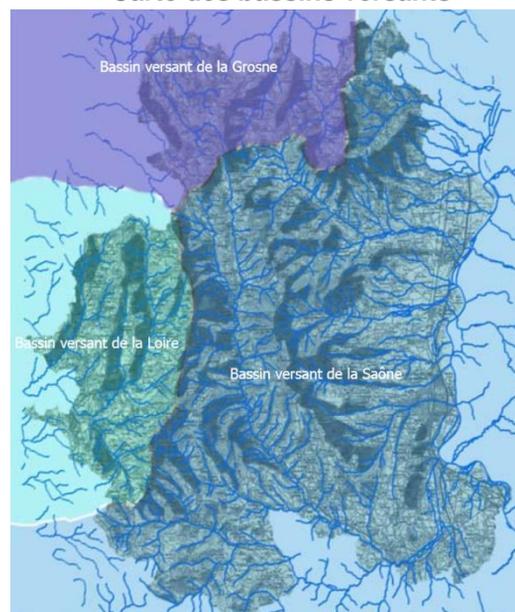
Les cours d'eau du Beaujolais constituent un réseau hydrographique dense et ramifié.

Le régime hydrologique des cours d'eau est de type pluvial contrasté avec de forts débits hivernaux et de faibles débits estivaux : les plus forts débits de ce régime pluvial s'observent de décembre à avril. Entre juillet et septembre, les débits sont très faibles et de nombreux tronçons connaissent des périodes d'assecs.

Le réseau hydrographique dense qui irrigue le Pays s'articule autour de grands bassins versants :

- le bassin versant de la Loire, avec le Rhins, la Trambouze et la Turdine comme principaux affluents
- le bassin versant de la Grosne, avec la Grosne orientale et occidentale comme principaux affluents
- le bassin versant de la Saône, avec l'Azergues, l'Ardières, la Vauxonne et le Morgon comme principaux affluents.

Carte des bassins versants



Source : Charte paysagère Pays Beaujolais

LES DIVERS USAGES DE LA FORET

Le tourisme est une activité en développement sur le territoire. Il existe un potentiel intéressant qui se décline à travers des espaces paysagers préservés et quelques éléments du patrimoine diffus. Toutefois, la carence en équipement structurant est patente. Les activités proposées au public sont liées au sport, et surtout à la pratique de la randonnée (circuits de randonnées pédestres et V.T.T.).

De nombreuses activités de pleine nature pratiquées en forêt

La randonnée

Environ 500 km de sentiers de randonnées balisés (pédestre, équestre, VTT) jalonnent le territoire.

Les sports motorisés (quads, motos) sont pratiqués sur le territoire ; leur développement doit rester maîtrisé et encadré en fonction de l'exigence écologique d'espèces, milieux fragiles, sans oublier la tranquillité des riverains, des autres randonneurs et la non dégradation des chemins.

La chasse

La chasse sur le territoire est essentiellement tournée vers les espèces forestières, compte tenu de la prédominance des milieux boisés . Les chasseurs sont regroupés au sein de la fédération départementale des chasseurs.

Les espèces forestières chassées soumises au plan de chasse sont : le chevreuil (2 944 attributions plan de chasse 2007-2008), le sanglier (600 à 800 prélèvements annuels), et le lièvre (8 000 à 10 000 prélèvements annuels).

Autre formes de loisir

Deux musées labélisés Musée de France sont présents : Musée Thimonnier, Ecomusée du Haut-Beaujolais.

Actuellement il n'existe aucun site sur le massif pour sensibiliser sur le milieu forestier. La maison des forestiers et du bois est en cours de construction à Monsols. Elle devrait être, par la suite, la vitrine de la filière bois.

A retenir...

- + De nombreux sentiers de randonnée
- + Peu de conflit d'usage
- + Construction de la maison des forestiers et du bois.
- Absence de site pour sensibiliser sur la forêt et sur le bois.

Le massif du Beaujolais Vert dispose d'une importante couverture forestière par rapport au reste du territoire national : près de 32% de la surface du territoire est constituée de formations boisées soit 33 452 hectares. Cette emprise sur le territoire fait de la forêt un levier considérable du développement local.

Historique de la forêt

Le territoire a connu depuis un siècle et demi, et surtout depuis la seconde guerre mondiale, une mutation importante qui s'est en particulier traduite par le boisement en résineux de vastes superficies.

Progressivement les forêts ont réinvesti les espaces qu'elles avaient cédés à l'agriculture. Cette évolution, qui s'est accélérée depuis 60 ans s'explique en outre par deux éléments forts :

- L'exode rural de la population dans les gros bourgs et les villes,
- L'amélioration de la productivité agricole qui a favorisé l'abandon des terres en pentes et caillouteuses.

Tant le relief (altitudes souvent supérieur à 600m), que les terrains (sols acides) ou l'ambiance climatique (précipitations supérieur à 800ml/an) ont fait de cette région un milieu propice à l'implantation de résineux, et à l'inverse impropre, dans la plupart des cas, à la production de feuillus de qualité, dans des conditions de rentabilité correcte.

Après de multiples tentatives, le Douglas est apparu sur les pentes et crêtes. Il constitue aujourd'hui l'essence la plus rentable à court terme. D'autres parts, sa vitesse de croissance (beaucoup plus élevé que le sapin pectiné) et ses propriétés mécaniques exceptionnelles viendront conforter sa place.

A retenir...

- + Un boisement massif en résineux depuis le début du 20^{ème} siècle.
- Des espaces agricoles réinvestis par la forêt.
- L'exode de la population locale.
- Un relief de moyenne montagne.

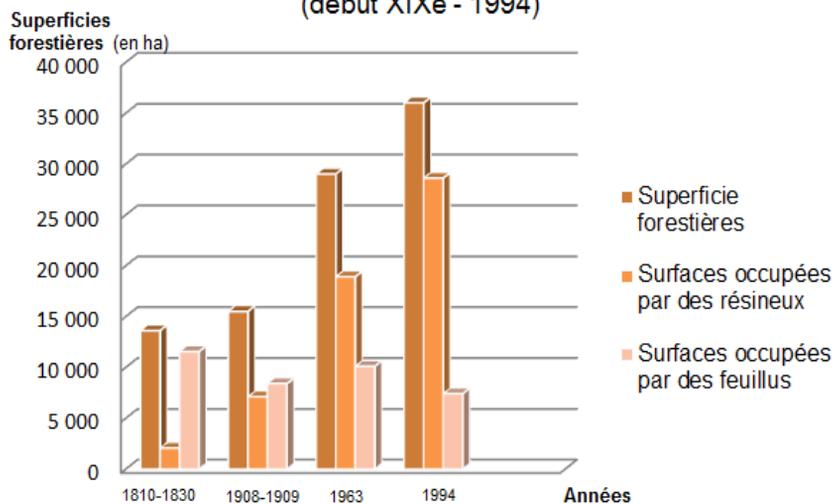


Evolution des superficies forestières sur le massif

La surface forestière sur le massif a plus que doublé depuis 1908, entraînant une augmentation très forte des résineux (en particulier le Douglas).

Les caractéristiques de la forêt du Massif du Beaujolais Vert traduisent le contexte forestier du territoire : une forêt jeune avec un volume de bois important, bien souvent issue de plantations de résineux sur d'anciens espaces agricoles.

Evolution des superficies forestières sur le massif (début XIXe - 1994)



Source : CRPF

Le Douglas

Le Douglas est l'essence phare du territoire. Originnaire du continent Nord-Américain, elle a été choisie pour ses caractéristiques techniques et sa croissance rapide. S'adaptant très bien aux climats humides, résistant aux sécheresses estivales autant qu'aux froids hivernaux, le Douglas s'adapte très bien aux sols acides au massif.

Localisés dans la haute-vallée de l'Azergues et dans la vallée de la Trambouze, les boisements de Douglas créent un paysage caractéristique : très uniforme, sombre, donnant une échelle de « grand paysage ».

Cette essence représente un matériau durable, naturellement résistant du fait de sa différenciation entre l'aubier et le duramen. Ces caractéristiques en font l'un des résineux les plus durables et lui permet de répondre naturellement aux exigences des classes de risques 1,2 et 3 (sans aubier).

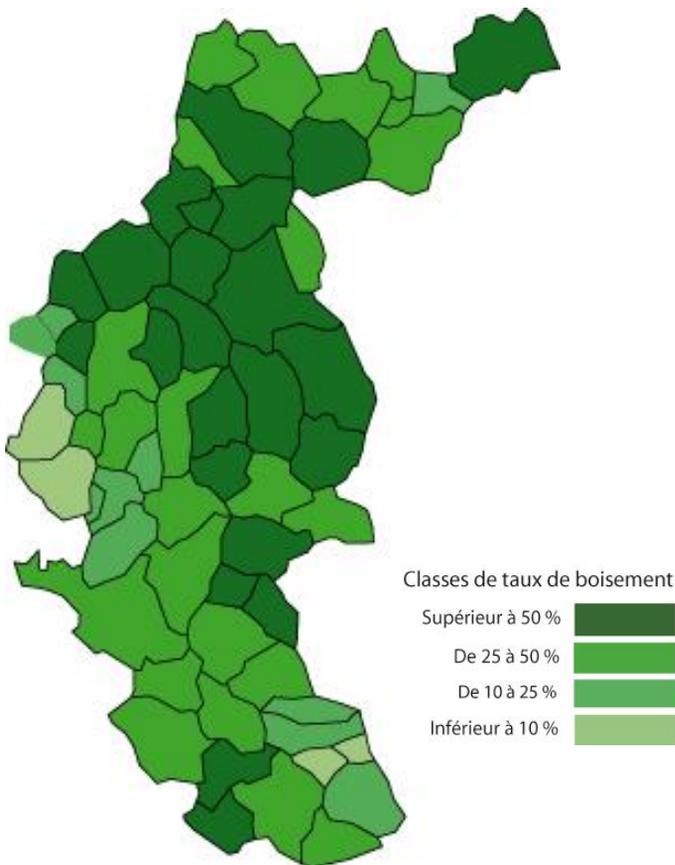
Taux de boisement

Concernant les données générales sur la forêt, il semble préférable de constater les grandes tendances et les principales évolutions plutôt que de s'attacher à des données chiffrées précises parfois difficiles à comparer compte tenu des différentes méthodes et sources statistiques. Le périmètre de l'ancienne CC du pays de Charlieu, très peu forestier n'est pas pris en compte dans l'analyse de la forêt du territoire.

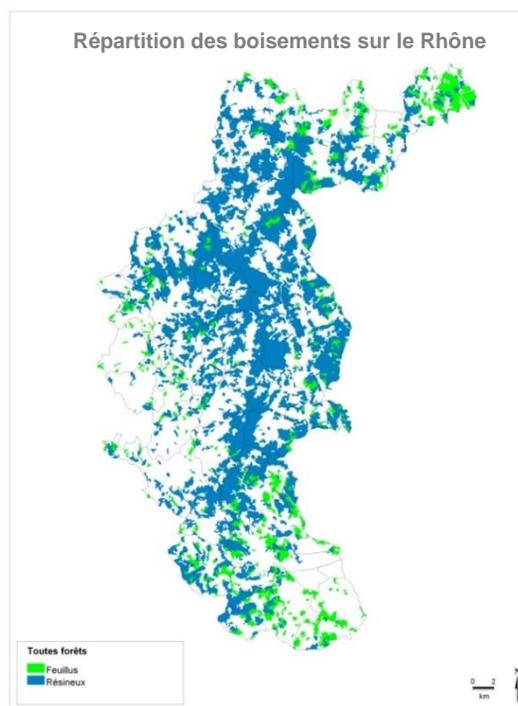
Sur le massif du Beaujolais Vert, la forêt couvre plus de 32 % de la superficie totale du territoire soit 33 452 hectares.

A titre de comparaison, ce taux est supérieur à la moyenne nationale (29,2%), ainsi qu'aux moyennes régionale et départementale (respectivement 35 % et 23 %).

Carte du taux de boisement pour la partie Rhône



Source : Fibois Rhone



Source : IFN, IGN. Réalisation : SIG CRPF Rhône-Alpes (2013)

A retenir...

La forêt du territoire représente un potentiel de production important. Gisement d'une matière première renouvelable, écologique et en pleine expansion, la ressource forestière est source d'activités économiques et d'emplois directs ou liés à la filière bois non délocalisable.

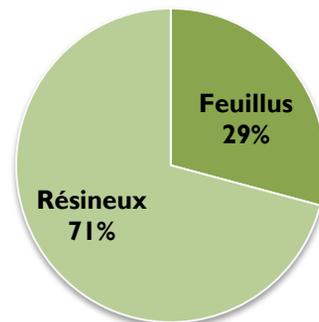
Cette forêt, composante majeure de l'espace naturel du territoire, constitue une richesse à valoriser.

Peuplement forestier

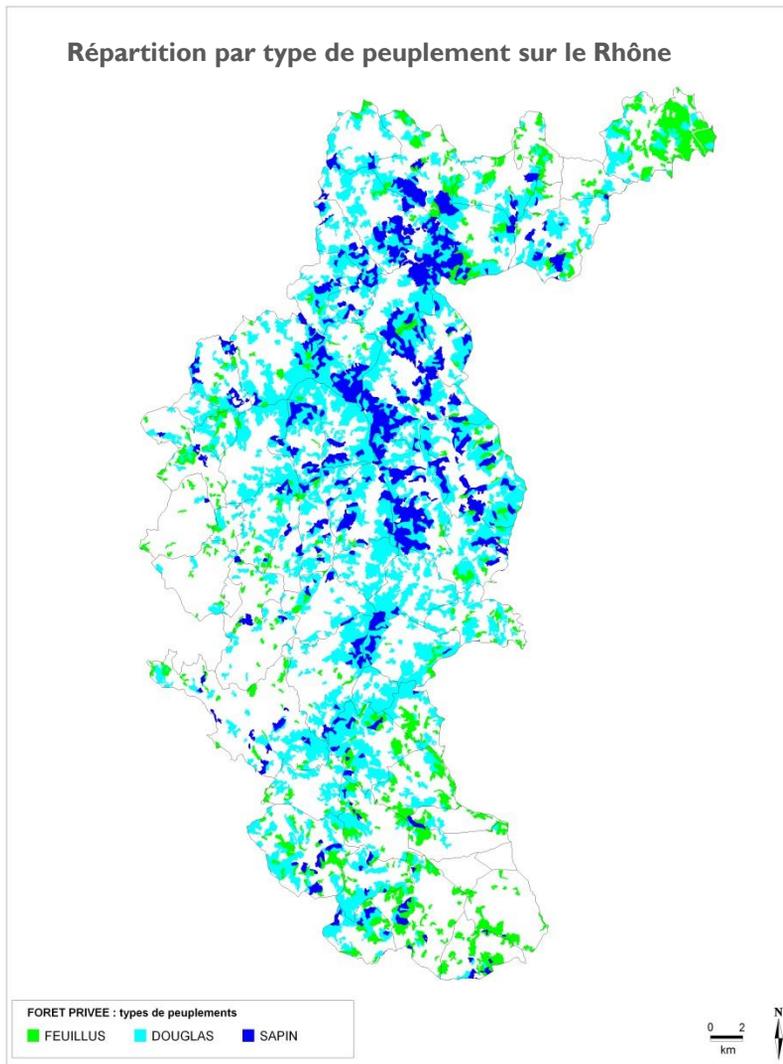
La forêt Beaujolaise est principalement recouverte par des résineux (24 937 ha). Composée principalement de douglas, de sapins, d'épicéas, de pins et de mélèzes, cette forêt est favorisée par des caractéristiques météorologiques et topologiques adaptées à ces essences. Le peuplement forestier est dominé par le Douglas qui représente plus de 50% des résineux du territoire.

Les feuillus représentent une faible part du couvert forestier avec seulement 9 812 hectares. Ils sont composés de chênes, de châtaignier, de frêne, d'érable, de hêtres, de charmes, de robinier, de peuplier,... Plus exigeant en matière de sols et de profondeurs, ils s'adaptent moins bien le massif. Ils couvrent 29% de la surface forestière .

Part de résineux et de feuillus sur le territoire



Répartition par type de peuplement sur le Rhône



Source : IFN, IGN, CRPF. Réalisation : SIG CRPF Rhône-Alpes (2013)

A retenir...

- + Un massif propice aux résineux
- + Une essence phare, le Douglas.
- + Un volume de bois exploitable important.
- Une faible présence des feuillus
- Monoculture du Douglas

Propriété forestière

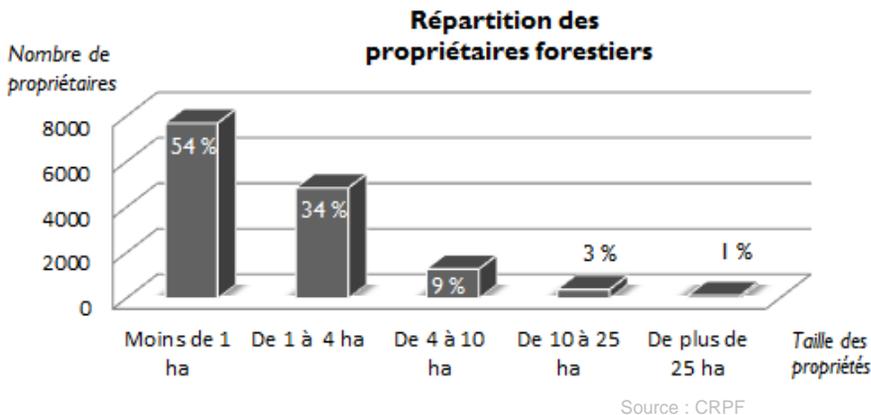
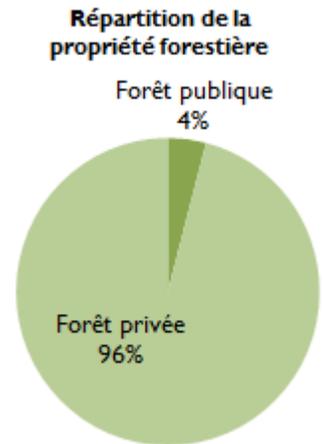
La forêt privée

Le morcellement de la propriété forestière privée a toujours été un handicap pour la forêt. Le massif du Beaujolais Vert ne fait pas exception à la règle avec plus de 14 000 propriétaires qui se divisent 32 000 hectares soit 96% de la surface forestière totale.

Avec une surface moyenne des parcelles de moins de 1.5 ha, la gestion de la forêt et la mobilisation des propriétaires forestiers s'avère difficile. Les successions, la dissémination du patrimoine forestier en petits îlots, la difficulté pour trouver les parcelles... ne font pas de la gestion de la forêt, une priorité pour de nombreux propriétaires ou héritiers.

Néanmoins, ce phénomène a l'avantage de favoriser la diversité des peuplements avec des arbres d'âges différents.

Le graphique ci-dessous indique la répartition de la surface des propriétés du territoire de la CFT. Plus de la moitié de la surface forestière privée est représentée par des propriétés dont la surface inférieure à 1 hectare.



La forêt publique

La forêt publique (forêt communale et domaniale) représente seulement 4% de la surface forestière totale soit 1 350 hectares.

Les surfaces les plus importantes se situent dans le nord-ouest du territoire, notamment autour du massif du mont Saint-Rigaud. Le conseil général possède quelques forêts départementales disséminées sur le territoire (625 ha).

A retenir...

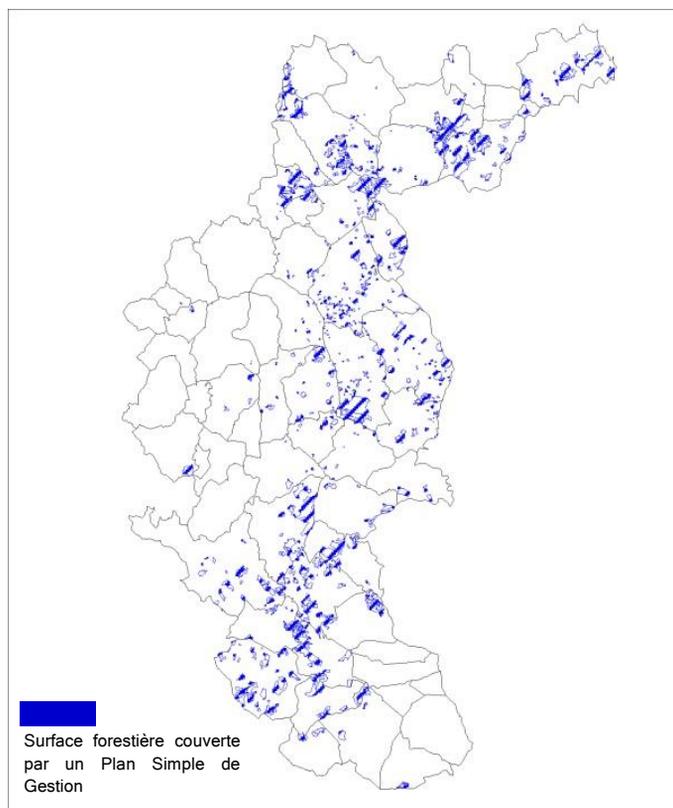
- Une propriété privée majoritaire (96%)
- Une forêt extrêmement morcelée (14000 propriétaires).
- Une surface moyenne de 1,5 ha par propriétaire divisé en plusieurs parcelles.

Les documents de gestion

Les mauvais indicateurs de la gestion des forêts privées sont une conséquence directe du morcellement foncier. Si la forêt publique est largement dotée de documents d'aménagement, il n'en est pas de même pour la forêt privée.

Moins de 20% fait l'objet d'un plan simple de gestion (PSG). Cela montre un manque de planification des coupes et des travaux de coup et une gestion au coup par coup.

Répartition des plans simples de gestion



Source : CRPF

La certification de la forêt

Les forêts domaniales sont certifiées PEFC dans leur ensemble.

Concernant les forêts privées, plus de 5 500 ha (18% de la surface forestière) sont certifiés.

La certification PEFC (Programme of Endorsement for Forest Certification) a pour objectif de garantir aux acquéreurs que les produits en bois (ou dérivés) achetés sont issus de bois récoltés dans des forêts gérées durablement.

A retenir...

- + Une forêt publique largement dotée de documents de gestion et certifiée.
- Une faible part de la forêt privée dispose d'un document de gestion et peu de forêts sont certifiées.



Accessibilité de la ressource et desserte forestière

Le territoire est doté d'un schéma de desserte depuis 2008. L'objectif est d'améliorer les conditions de mobilisation de la ressource forestière. Cet outil permet de proposer aux collectivités et aux financeurs un programme d'investissement pluriannuel répondant aux objectifs du schéma. La création de routes forestières continue à se mettre en place sur le territoire. En moyenne, une route est créée par an. Les difficultés financières et logistiques (très grand nombre de propriétaires) rendent cette tâche longue et fastidieuse.

Le réseau de desserte a actuellement une carence de plus de 300 km de piste au total.

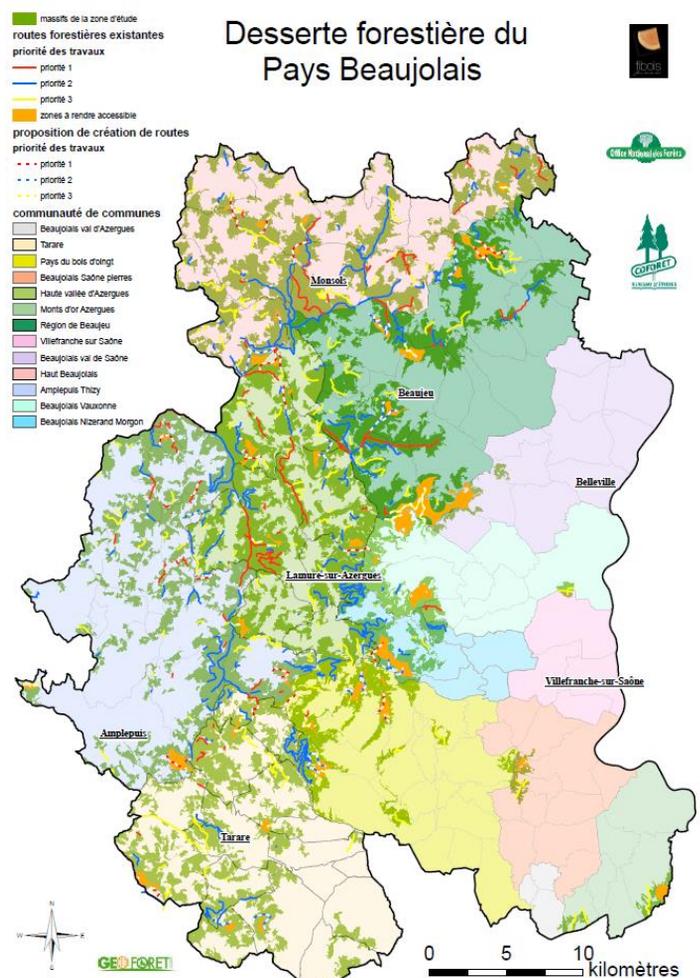
Néanmoins, l'accès aux parcelles est de bonne qualité. Il n'y a pas de parcelle enclavée sur le territoire même si cela peut être amélioré.

Globalement, le massif du beaujolais Vert est relativement accessible, ne comportant pas de parcelle impossible d'accès. Néanmoins, il est nécessaire de continuer à développer un réseau de desserte afin d'assurer la circulation des exploitants forestiers.

Le réseau de place de dépôt est quant à lui insuffisant. Primordial pour le dépôt et le stockage du bois, la création de nouvelles places de dépôt et une gestion adaptée apparaît comme prioritaire.

A retenir...

- + Un schéma de desserte déjà en place
- + Un massif relativement accessible
- Manque de place de dépôt et de pistes de desserte
- Démarche pour créer de nouvelles pistes forestières longue



Mobilisation des bois

L'analyse des données de l'IFN sur le territoire permet d'approcher les principales valeurs du capital bois. Tous types de peuplements confondus, le capital sur pied représente environ 9 millions de mètres cubes de bois sur le territoire.

La production annuelle est estimée à 448 000 m³. Ce volume est favorisé grâce à la relative accessibilité du massif favorisé par le schéma de desserte mis en place en 2008.

L'accroissement total atteint quant à lui sur le département du Rhône 700 000m³/an dont 1 tiers n'est pas exploité, restant sur pied ou au sol sous forme de rémanents.

En termes de volume, l'essence résineuse principale est le douglas dont l'accroissement naturel est très soutenu. Dans la plupart des peuplements résineux, les arbres ont aujourd'hui entre 40 et 60 ans.

Impact de la tempête de 1999

A la veille de l'an 2000, on comptait 36 000 hectares de forêts dont 7 400 hectares de feuillus et 25 600 hectares de résineux. En ravageant 20% de ces espaces forestiers, la tempête de décembre 1999 a eu un impact très fort sur la ressource forestière.

L'approvisionnement en bois

Une forte pression sur la ressource

Les contraintes liées à l'approvisionnement sont de plus en plus fortes avec une pression sur les prix en hausse. Ce phénomène s'explique par la tension exercée sur la ressource par les grosses unités de production externe au département qui ont de très gros besoins en bois et s'approvisionne dans un rayon de plus en plus large. Ces entreprises n'hésitent plus à exploiter les bois de plus en plus jeunes en proposant aux propriétaires forestiers des prix de vente très attractif. Les coupes de bois inférieur à 40 ans sont en augmentation forte depuis les 2 dernières années. Le phénomène inquiétant complique l'approvisionnement en bois des scieries du territoire, ne permet pas la récolte d'un bois de qualité (avec un taux de duramen important) et remet en cause l'approvisionnement en bois à moyen termes.

A retenir...

- + Un massif relativement accessible
- + Un volume de bois important.
- + Des arbres arrivant à maturé

- La tempête de 1999 à provoquer de nombreux dégâts, encore visibles aujourd'hui
- Un marché en faveur des petits bois (40 ans)

Exploitation forestière

Le massif du Beaujolais Vert compte plus d'une centaine d'entreprises d'exploitation forestière, dont plus des 3/4 n'ont pas de salarié. Le secteur de l'exploitation forestière regroupe un ensemble de micro-entreprises plus ou moins spécialisées mais peu organisées.

Les exploitants et les ETF sont confrontés à des réglementations en termes de sécurité au travail et d'environnement de plus en plus lourdes et complexes et ont parfois des difficultés à s'adapter et se former par manque de moyens ou de temps. Le besoin de créer une association regroupant les entreprises du territoire a été exprimé.

Les conflits d'usage liés à l'exploitation forestière sont présents entre élus locaux et entreprises de travaux forestiers. Ces conflits sont dus le plus souvent à des dégradations sur des routes ou des chemins forestiers. Il est nécessaire de prévenir ces conflits en facilitant le dialogue et les échanges entre communes et entreprises.

Une mécanisation importante

La tempête de 1999 a favorisé la mécanisation des exploitants et des entrepreneurs de travaux forestiers du fait des volumes de bois à nettoyer rapidement et des aides à l'investissement alors proposées.

Une mauvaise image de l'exploitation forestière

En plus des dégâts constatés sur les routes forestières et au niveau paysager sur certaines communes, l'exploitation forestière mécanisée pour partie sur le territoire est liée, dans l'esprit des personnes qui ont peu de connaissance et de sensibilisation dans le domaine, à la destruction des milieux naturels forestiers.



A retenir...

- + Une mécanisation de la pratique = amélioration des conditions de travail
- + Un nombre important d'entreprise sur le territoire
- Entreprises unipersonnelles
- Une mécanisation de la pratique = augmentation des investissements, routes pas adaptées
- Une réglementation de plus en plus contraignante.
- Une mauvaise image de la pratique

Sciage des bois

Le massif du Beaujolais Vert compte 18 scieries en activité, principalement situées le long de l’Azergues. Ce nombre, en diminution constante, s’explique principalement par l’arrêt de l’activité suite au départ à la retraite du dirigeant. Avec une moyenne d’âge des dirigeants supérieur à 50 ans, ce phénomène devrait s’accroître dans les années à venir. L’importance des investissements pour la mise aux normes des équipements rend difficile la transmission de ces entreprises.

Une activité tournée vers le sciage de résineux

L’essentiel de l’activité des scieries porte sur le sciage de résineux (Douglas, Sapin). Les entreprises proposent majoritairement des débits sur liste, s’adaptant ainsi à la demande des clients. Quelques scieries travaillant pour le marché Belge proposent uniquement des débits standards.

Peu d’entreprises proposent des produits transformés (bois raboté, lame de terrasse). Le manque de valeur ajoutée apportée aux produits ne permet pas aux entreprises de développer leur marché.

Des difficultés pour recruter

Les chefs d’entreprise sont unanimes sur les difficultés qu’ils rencontrent pour recruter du personnel qualifié.

Un moral en baisse

Globalement, les scieurs expriment leurs inquiétudes vis-à-vis des normes de plus en plus contraignantes auxquelles ils sont soumis ainsi que les exigences du marché.



A retenir...

- + Une activité tournée vers le sciage des résineux
- Une faible valeur ajoutée apportée aux produits
- Des chefs d’entreprises bientôt à la retraite.
- Une pression de plus en plus forte pour s’approvisionner
- Investissement lourd et coûteux

Le bois énergie

Les réseaux de chaleur se développent sur le territoire. En 2013, on compte plus de 13 chaufferies collectives (lycée, mairie, salle polyvalente,...) en fonctionnement et plus 6 projets sont en cours. Les élus du territoire ont une volonté forte en faveur du développement des chaufferies collectives.

Cette nouvelle orientation émerge d'autant plus que le contexte à venir semble très propice au développement de la filière bois déchiqueté et granulé et qu'une réelle dynamique d'installation de chaudière bois est observée dans ce domaine ces dernières années sur le territoire et sur les territoires urbains et périurbains voisins .

Pour répondre à la demande actuelle, le bois énergie est issu du bois d'éclaircie, des rémanents et pour une petite part des taillis. Si la demande continue à progresser de façon exponentiel les capacités de production de bois énergie poseront questions. La production de bois énergie doit continuer à résulter d'un gestion durable de la forêt.

Une concertation et une coordination avec l'ensemble des acteurs est nécessaire pour assurer le bon développement d'un outil de production adapté à la consommation locale et garantir la structuration de l'approvisionnement sur le territoire.



A retenir...

- + De nombreuses chaufferies bois sur le territoire
- + Un développement exponentiel des chaufferies bois
- + La production de bois énergie doit être une conséquence de la gestion durable de la forêt. Risque
- Risque que la forte demande en bois énergie incite à exploiter la forêt pour produire essentiellement du bois énergie

Une 2^{ème} transformation très présente

Ce secteur d'activité dépend avant tout de la dynamique du marché de la construction. Sa contribution en termes d'emplois et de savoir-faire sur le territoire est un facteur important pour la diversification de l'économie.

L'activité des entreprises est globalement difficile avec des carnets de commande difficiles à remplir. Les entreprises rencontrent également des difficultés pour recruter une main-d'œuvre qualifiée et motivé.

Traditionnellement, les entreprises de deuxième transformation s'approvisionnaient en produits très peu élaborés, directement issus des unités de sciages locales. Aujourd'hui, elles se tournent vers l'utilisation de produits semi-finis et technologiquement avancés.

En parallèle, la construction bois a connu un bond technologique : les réglementations se sont affinées et les exigences qualitatives des entreprises sont de plus en plus affirmées. Aussi, les entreprises de deuxième transformation (charpentes et menuiseries) préfèrent des produits industriels répondant à des critères précis (classement, séchage,...), non disponibles localement du fait de l'absence d'unités de sciage moderne.



A retenir...

- + La deuxième transformation est un véritable maillon du développement économique local
- Des difficultés en matière de recrutement sont rencontrées par les entreprises

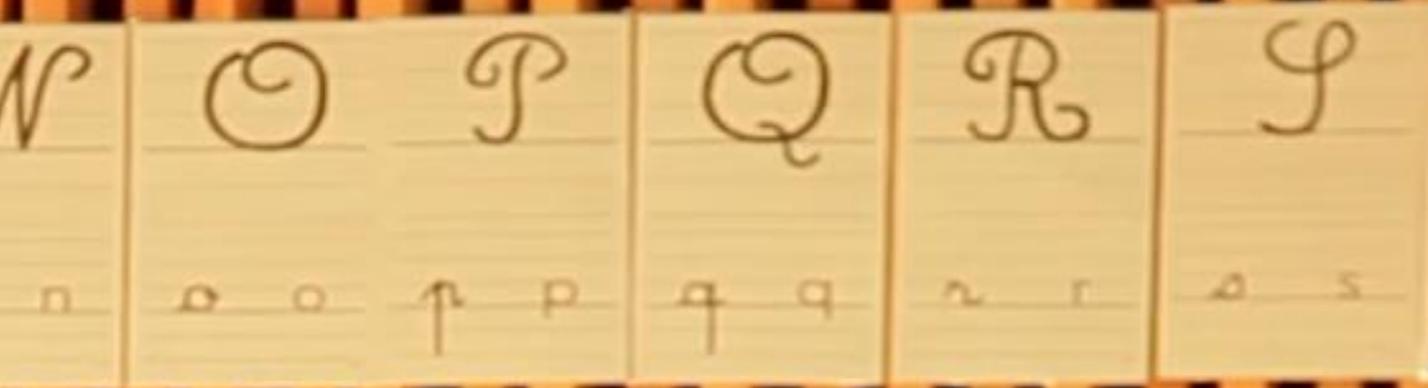
Outre de disposer d'un état des lieux du domaine forestier du territoire, le diagnostic a permis de mettre en exergue les atouts et faiblesses de l'espace forestier du territoire.

Les ATOUS

- + Une surface forestière importante, relativement accessible et de qualité
- + La Douglas, l'essence principale du territoire
- + Un schéma de desserte déjà en place
- + Des entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation disposant d'un savoir-faire de qualité
- + Une filière source d'emploi sur le territoire
- + Une demande pour développer des activités touristique en lien avec la forêt et le bois
- + Une population en augmentation sur le territoire
- + Des acteurs favorables au développement durable de la filière forêt-bois

Les FAIBLESSES

- Une monoculture du Douglas = Impact visuel sur le paysage et faible biodiversité
- Un morcellement très fort du foncier forestier
- Une faible gestion de la forêt par les propriétaires forestiers
- Un Manque de place de dépôt et de pistes
- Peu d'équipement et d'outil de communication autour de la forêt et du bois de desserte
- Un marché en faveur des petits bois (40 ans)
- Une pression de plus en plus forte pour s'approvisionner en bois
- Une mauvaise image de la pratique de l'exploitation forestière
- Risque que la forte demande en bois énergie incite à exploiter la forêt pour produire essentiellement du bois énergie



Enjeux et stratégie



A partir des éléments du diagnostic, les enjeux du territoire ont été discutés lors de 3 groupes de travail, auxquelles étaient conviés les membres du Comité de Pilotage, et les personnes rencontrées lors de la phase diagnostic sur les thèmes suivants :

«Assurer une gestion sylvicole de la forêt et garantir la mobilisation du bois»

«Dynamisme économique de la filière forêt-bois sur le territoire »

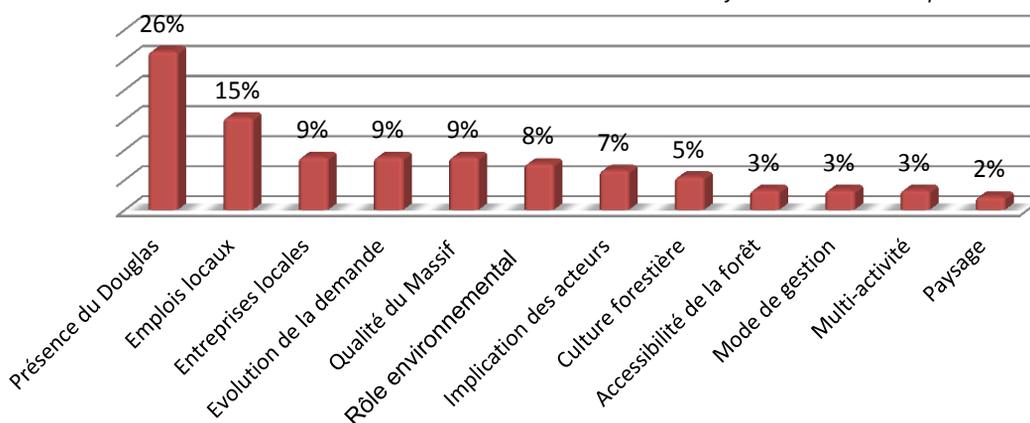
«Multi-activité de la forêt : environnement, paysage, lieu d'accueil et de découverte, promotion et communication»

Au total, 47 personnes ont participé aux 3 groupes de travail.

Atouts principaux de la forêt et du bois d'après les 3 ateliers de concertation de mai 2013

% des réponses

Analyse réalisée sur 91 réponses



Atouts principaux

Présence d'une essence phare : Le Douglas

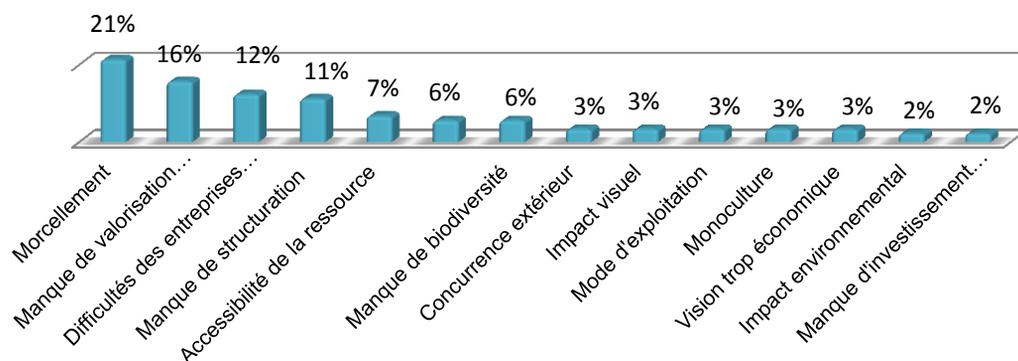
Poids économique de la filière forêt-bois

La forêt, un élément fort de l'environnement et du cadre de vie

Freins principaux de la forêt et du bois d'après les 3 ateliers de concertation de mai 2013

% des réponses

Analyse réalisée sur 99 réponses



Freins principaux

Le morcellement de la forêt

Difficulté des entreprises de la filière / Peu de valeur ajoutée apportées aux produits finis

«L'environnement » peu pris en compte

LES OPPORTUNITES DU TERRITOIRE

Une deuxième session de 3 groupes de travail à travaillé sur les opportunités à saisir pour le développement durable de la filière forêt bois sur les thèmes :

- «Renforcer la valeur économique de la filière forêt/bois».
- «Garantir collectivement une gestion forestière durable».
- «Dynamiser la filière Promouvoir et communiquer sur la forêt»

Au total, 38 personnes ont participé aux 3 groupes de travail. Ceux-ci avaient pour objectifs d'engager les réflexions sur le futur plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire.

Les OPPORTUNITES

- Continuer à inciter les propriétaires forestiers à gérer durablement leur forêt
- Concilier gestion forestière et biodiversité
- Anticiper les effets de l'évolution climatique sur la gestion forestière
- Réaliser un comparatif économique et environnemental selon l'âge de coupe des bois
- Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques
- Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt
- Informer sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie
- Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction
- Veiller à la prise en compte de l'activité de la forêt et du bois dans les documents d'urbanisme
- Accompagner les entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation
- Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois
- Construire une offre touristique liée à la forêt

A retenir

Suite aux diverses contributions, un plan d'action, visant à pallier les enjeux identifiés, a ainsi été élaboré et validé en Comité de Pilotage le 10 décembre 2013. Celui-ci se structure autour de cinq actions à mettre en œuvre sur les prochaines années.

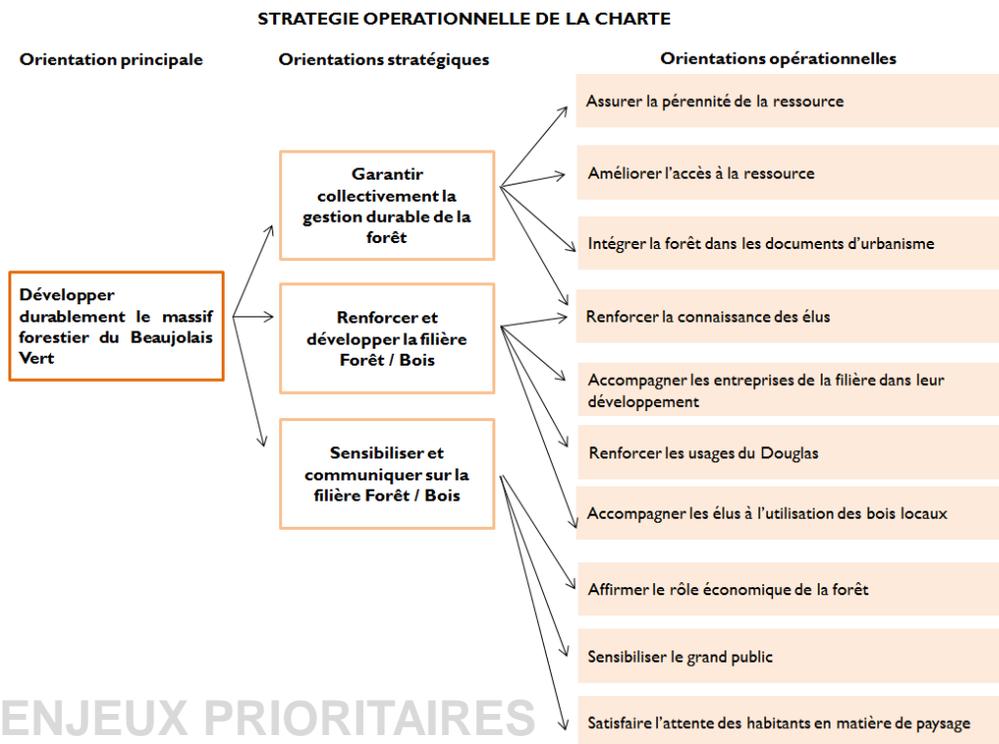
Ce travail doit maintenant déboucher sur des réalisations concrètes sur le terrain. La mise en œuvre de ces actions est prévue sur la période 2013-2016.



Cette deuxième partie vise à trouver des réponses aux enjeux identifiés à la fin de la phase de diagnostic. Ces réponses ont été retravaillées pour former la stratégie opérationnelle de la charte de territoire validé par le comité de pilotage.

La stratégie opérationnelle de la charte forestière est présentée sous forme schématique. Elle structurée sur 3 différents niveaux d'objectifs :

- L'objectif principal,**
- Les objectifs stratégiques,**
- Les objectifs opérationnels.**



5 ENJEUX PRIORITAIRES

Au regard des principaux éléments d'analyse du diagnostic technique et des résultats de la concertation, la stratégie de la charte forestière de territoire du massif du Beaujolais vert s'articule autour de 4 enjeux principaux :

- Enjeu 1/ Gérer la forêt dans l'intérêt collectif**
- Enjeu 2/ Mobiliser durablement la ressource forestière**
- Enjeu 3/ Soutenir la filière bois locale**
- Enjeu 4/ Mieux connaître la forêt et le bois**

A ces enjeux s'ajoutent un 5ème, constituant une condition sine qua non à la mise en place d'une stratégie en faveur de la forêt et de la filière bois sur le territoire.

Enjeu5 / Faire vivre la Charte Forestière de Territoire

Enjeu 1

Gérer la forêt dans l'intérêt collectif

LES ACTIONS

<p>Action 1 Mise en gestion de la forêt</p>	<p>Continuer à inciter les propriétaires forestiers à gérer durablement leur forêt</p>	<p>Formations / Visites sur <i>les modes de sylviculture, la certification forestière, les documents de gestion,...</i></p> <p>Identifier et qualifier un réseau de parcelles vitrines</p> <p>Recueillir des témoignages de propriétaires</p> <p>Editer et promouvoir un guide-témoignage sur les différentes sylvicultures</p>
<p>Action 2 Concilier gestion forestière et biodiversité</p>	<p>Inclure davantage la biodiversité et l'eau dans la gestion de la forêt</p> <p>Garantir l'équilibre entre forêt et ongulés (Chevreuils)</p>	<p>Formations / Visites/ A l'accompagnement des propriétaires forestiers sur l'irrégularité, la diversification des essences, la gestion des parcelles le long des cours d'eau et des zones humides et sur la gestion des vieilles forêts</p> <p>Mise en place de placettes-échantillons pour évaluer l'impact du chevreuil sur la forêt</p> <p>Organiser des temps d'échanges entre les acteurs</p>
<p>Action 3 Anticiper les effets de l'évolution climatique sur la gestion forestière</p>	<p>Identifier les choix sylvicoles de demain</p>	<p>Mettre en place un programme d'installation et de suivi de placettes de veilles pour suivre leurs évolutions</p> <p>Tester de nouvelles essences sur des parcelles tests</p> <p>Communiquer sur les démarches mises en places et les résultats</p>
<p>Action 4 Réaliser un comparatif économique et environnemental selon l'âge de coupe des bois</p>	<p>Permettre aux propriétaires forestiers de faire leur choix en connaissance de cause</p>	<p>Evaluer les impacts économiques et environnementaux des coupes en fonction de l'âge de coupe, du mode de sylviculture, du type d'exploitation et de la qualité des bois</p> <p>Editer et promouvoir un document sur les résultats</p>

Enjeu 2 Mobiliser durablement la ressource forestière LES ACTIONS

<p>Action 5 ETF : Maintenir, accompagner et sensibiliser aux bonnes pratiques</p>	<p>Pouvoir accompagner, représenter et sensibiliser les ET F</p>	<p>Créer et animer une association d'ETF</p> <p>Etablir un guide de bonnes pratiques en collaboration avec les ETF, les communes, la DDT, les contrats rivières,...</p>
<p>Action 6 Inciter à la création raisonnée de voiries et de places de dépôt</p>	<p>Améliorer l'accès en forêt</p> <p>Equiper le territoire en places de dépôt</p> <p>Orienter les transporteurs de bois sur des itinéraires adaptés</p>	<p>Animer pour la création de nouvelles dessertes forestières</p> <p>Accompagner les collectivités dans l'acquisition et la gestion de places de dépôt</p> <p>Réaliser un guide des itinéraires recommandés pour la circulation des grumiers</p>
<p>Action 7 Informé sur les conditions d'approvisionnement en bois énergie</p>	<p>Alerter sur les capacités de mobilisation en bois énergie</p>	<p>Créer un outil d'alarme (avec des éléments clés) sur la consommation de bois énergie aujourd'hui Méthode/Faisabilité ?</p> <p>Communiquer largement sur les résultats de ce travail</p>

Enjeu 3

Soutenir la filière bois locale

LES ACTIONS

<p>Action 8 Promouvoir l'utilisation du bois dans la construction</p>	<p>Disposer d'un support de communication pour promouvoir la construction bois</p> <p>Permettre aux élus (et aux autres prescripteurs) de disposer de connaissances suffisantes pour envisager le bois dans la construction</p> <p>Favoriser les échanges entre les entreprises pour discuter l'utilisation du bois local</p>	<p>Mettre en place un réseau de bâtiments vitrines</p> <p>Argumentaires pour prescrire du bois dans la construction</p> <p>Organisation et animation d'un groupe technique constitué de chefs d'entreprise</p>
<p>Action 9 Veiller à la prise en compte de l'activité de la forêt et du bois dans les documents d'urbanisme</p>	<p>Connaitre les points à prendre en compte dans les documents d'urbanisme pour faciliter l'activité de la filière forêt-bois</p>	<p>Identifier les éléments à prendre en compte dans les documents d'urbanisme en collaboration avec les élus et les professionnels</p> <p>Edition et diffusion d'un guide</p>
<p>Action 10 Accompagner les entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation</p>	<p>Permettre aux entreprises de la filière de mieux se connaitre entre-elles</p> <p>Accompagner les projets individuels ou collectifs</p>	<p>Organiser des temps d'échanges entre les entreprises : Faire de la veilles, Accompagner les projets, Organiser des visites de groupes, Salons,...</p>

Enjeu 4

Mieux connaître la forêt et le bois

LES ACTIONS

Action 11
Sensibiliser et communiquer sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Affirmer les rôles et les fonctions de la filière forêt-bois

Augmenter les connaissances des **différents publics** sur les fonctions et rôles de la filière forêt-bois

Sensibiliser les scolaires sur la thématique forêt-bois

Evènement sur la forêt et le bois à destination des élus, des professionnels, des acteurs du territoire et du grand public

Formations et visites à destination des élus, des prescripteurs et des techniciens

Programme de sensibilisation des scolaires

Action 12
Construire une offre touristique liée à la forêt

Prendre la forêt et le bois comme **support d'animation** du territoire

Visites des parcelles vitrines

Aménagement et visites de **sites remarquables**

Edition d'un document de **communication sur la filière forêt-bois**

Enjeu 5

Animer, suivre et évaluer la CFT

LES ACTIONS

Action 13
Animer, suivre et
évaluer la CFT

Assurer la mise en place et
le suivi des actions de la
charte forestière

Mise en œuvre de certaines actions

Suivi des actions et/ou
accompagnement des maitres
d'ouvrage

Coordination des actions

Recherche de financement et montage
de dossiers

Promotion et information sur les
actions de la CFT

Evaluation des actions de la CFT
auprès des partenaires et suivi des
indicateurs



Annexes

Territoire et gouvernance

- DRAF Rhône Alpes, Plan Pluriannuel régional de développement forestier 2011-2015, 2011
- CDDRA Pays Beaujolais, Projet stratégique agricole et de développement rural, diagnostic, 2012
- CDDRA Roannais pays de Rhône-Alpes, Projet stratégique agricole et de développement rural, 2007
- Charte paysagère Pays Beaujolais, Diagnostic, 2008
- LEADER du Beaujolais Vert, dossier de candidature-approche LEANDER 2007-2013, 2008
- Schéma de cohérence territoriale du Beaujolais, 2009
- Schéma de cohérence territoriale Roannais , 2012

Filière Bois

- CRPF, La forêt privée dans le pays Beaujolais, 2011
- Pro Silva, Importance et rôles des gros bois et très gros bois en France
- Schéma de desserte du beaujolais, 2008

Charte forestière de territoire

- Réseau des territoires forestiers de PACA, Elaboration d'une charte forestière de territoire, méthodologie, 2009
- Entreprises Territoires et Développement, Charte forestière de territoire, éléments de méthode, 2007
- Réseau national des CFT, guide méthodologique pour l'évaluation locale des CFT, 2011
- Charte Forestière de Territoire Ardèche Verte 2011-2016
- Charte Forestière de Territoire du Clunisois – 2013
- Charte Forestière de Territoire du Pays de l'Occitane et des Monts d'Ambazac – 2013
- Charte Forestière de Territoire du Pilat – 2011
- Charte Forestière de Territoire Sud Isère - 2013

Liste des acteurs du territoire rencontrés

Beaujolais Vert – Eric MALATRAY

CFT des Chambaran – Marie CHARLES

CG 69 – Olivier LAROCHE, Patrick DUCLOS

COFORET, Bertrand VERNAY, Frédéric MICHON, Didier JOUX

Com/Com Belmont de la Loire – Claire LAIGNIEZ, Jean-Luc MATRAY

Com/com du pays de Tarare, Cécile DESPALLES

CRPF - Nicolas TRAUX, Olivier CHOMER, Yves BRULE, Philippe GLATZ

DDT 69 – Denis FAVIER, Hervé FOURNERON

DRAAF – Laurent CHARNEY

Écomusée du Haut-Beaujolais - Jean-Marc SARNIN

Fédération de chasse du Rhône – Didier DAILLY, François BRIDE

FRAPNA, Didier ROUSSE

Les amis de la nature du Beaujolais, Patrick FILEK

Maire de Joux – Guy HOFSTETTER

Maire de Valsonne – Lucien DANVE

Offices de tourisme H, Emmanuelle CRUCIAMI, Alain DESSABLON, Françoise

REVELIN, Karine TRICAUD

ONF – Guillaume BEAL

Propriétaires forestiers – Henri BEAUPERTUIT, Yves PEILLON, Marc

CHARRIN, Jacques CHASSY, Pierre DESMONCEAUX, Michel COTE

Syndicat mixte du Pays Beaujolais – Arthur BARBARRY

Liste des entreprises rencontrées

Entreprise Boucaud (2^{ème} transformation)
Entreprise BRUN FRERE MENUISERIE (2^{ème} transformation)
Entreprise Eau Energie (1^{ère} transformation)
Entreprise Eau et Soleil (2^{ème} transformation)
Entreprise EBS Emballage (2^{ème} transformation)
Entreprise EURL CORGIER MENUISIER (2^{ème} transformation)
Entreprise MGA-B Menuiserie générale (2^{ème} transformation)
Entreprise NATUR'BOIS (2^{ème} transformation)
Entreprise SARL Beupertuit (2^{ème} transformation)
Entreprise SAS BEZACIER (2^{ème} transformation)
Entreprise VERMOREL&Fils (2^{ème} transformation)
ETF COLLIN (1^{ère} transformation)
Scierie BOISSIF (1^{ère} transformation)
Scierie DULAC (1^{ère} transformation)
Scierie Gonnachon (1^{ère} transformation)
Scierie LACHIZE (1^{ère} transformation)
Scierie POTHIER (1^{ère} transformation)
Scierie PROVVEDI (1^{ère} transformation)
Scierie TRICHARD (1^{ère} transformation)
Société Nouvelle CMI (2^{ème} transformation)
Société forestière beaujolaise (1^{ère} transformation)